

# BULLETIN MUNICIPAL DE CHAMPAGNEY 2014 N°13



COMMEMORATION DU  
CENTENAIRE DE LA DECLARATION  
DE LA GUERRE 1914 / 1918



## LE MOT DU MAIRE

Je voudrais tout d'abord remercier toutes celles et ceux qui ont bien voulu accorder leur confiance à mon équipe municipale lors des élections de mars 2014 et ainsi nous permettre de poursuivre la gestion de notre commune, des projets en cours et ceux à venir ( voir pages suivantes). Au-delà des urnes, l'équipe municipale travaille dans l'intérêt de toutes et tous.

Cette année a été plus calme en terme de travaux communaux.

Comme je vous l'écrivais l'an dernier, nous procéderons au changement de la conduite d'eau potable rue des Varennes ainsi que de tous les branchements individuels et regards s'il y a lieu. Cette opération se déroulera au cours du 1er trimestre 2015, le marché d'appel d'offres étant déjà lancé.

En parallèle, nous avons demandé au SIDEC, de mettre à l'étude l'effacement des réseaux électrique et téléphonique. Si ce projet est retenu pour cette année, nous pourrons réaliser une première tranche d'effacement de la rue Principale à la rue Basse. La seconde tranche sera engagée dès que le SIDEC pourra inscrire ces travaux dans son planning.

Nous lancerons également, les travaux de mises aux normes de l'accessibilité de l'église aux personnes à mobilité réduite. S'ils sont retenus par l'administration, leur réalisation sera programmée sur le second semestre.

Notre dossier éolien suit son cours. Vous avez sans doute pu constater l'installation du mât de mesures. L'étude environnementale est terminée et comme promis, le compte rendu de cette étude sera rendu public lors d'une réunion le 21 Janvier 2015 salle de la Mairie à 17h00,

Vous pourrez, lors de cette présentation, visualiser l'emplacement des éoliennes sur notre territoire. La lettre d'information n°3 est incluse dans ce bulletin.

Concernant la Communauté de Communes Nord-Ouest Jura, nous allons de surprises en surprises pour ne pas dire désolation .

Nous allons devoir régler l'addition, suite à la très mauvaise gestion de l'ex président. La nounourserie de Moisey est également dans une situation dramatique nous obligeant à programmer sa fermeture. Son déficit pour 2014 va s'élever à près de 80000 €. Pour Champagny, notre participation à cette dette se monterait à 14000 €, y compris les indemnités de licenciements liées à cette fermeture. Mais ce n'est pas tout, la trésorerie est catastrophique, il manque plus de 400000 € au 31 décembre 2014 pour rétablir la situation, dont 200000 € chez le banquier et plus de 200000 € de dettes auprès de divers fournisseurs. Je n'ose imaginer la situation de ces fournisseurs.

Qu'est ce qui nous attend encore ?

Pour terminer positivement ce « mot du Maire », je souhaiterais revenir sur la commémoration du centenaire de la déclaration de la guerre 14/18 à Champagny.

Nous pouvons être fiers d'avoir su rendre hommage aux combattants de « La grande guerre ».

L'inauguration de l'allée du souvenir en lisière du « Buisson Corbot », lieu de recueillement, restera dans les mémoires.

Le musée, dans la salle de la mairie, avec l'exposition de photos, de journaux d'époque, de matériels, de décorations de « poilus » de Champagny.

La cérémonie au monument aux morts, s'est déroulée avec une grande foule que d'émotion et de reconnaissance pour celles et ceux qui sont tombés pour la France!

Je renouvelle sincèrement tous mes remerciements à celles et ceux qui ont donné de leur temps, de leur énergie pour préparer et organiser ce magnifique évènement autour duquel j'aurais toutefois aimé que les divergences d'opinions s'effacent.

Comme le veut la tradition, je vous invite le samedi 03 Janvier 2015 à 17h00 à la cérémonie des vœux organisée par le conseil municipal, au cours de laquelle nous pourrons partager un moment de convivialité.

Le maire,

Pierre VERNE

Remerciements à toutes les personnes qui ont élaboré ce bulletin.



## LE CONSEIL MUNICIPAL



LE MAIRE : Pierre VERNE

LES ADJOINTS :

1<sup>er</sup> adjoint : Alexandre KOREIBA

2<sup>ème</sup> adjoint : Martial PIOT

3<sup>ème</sup> adjoint : Noël BARBIER

LES CONSEILLERS :

Patrick EMERY

Olivier PARIS

Claude JOSSERAND

Delphine FAVIER SOITTOUX

Maryvonne LANAUD

Gilles BURE

François GUYON

MAIRIE DE CHAMPAGNEY 39290

2 RUE DE L'EGLISE

TEL: 03 84 70 22 41

E.mail : [mairie.champagney39@orange.fr](mailto:mairie.champagney39@orange.fr)

Internet : [www.champagneymairie.com](http://www.champagneymairie.com)

# RESULTATS DES ELECTIONS MUNICIPALES 2014

Noël BARBIER	135 VOIX	66,83%
Patrick EMERY	130 VOIX	64,36%
Olivier PARIS	125 VOIX	61,88%
Claude JOSSERAND	122 VOIX	60,40%
Delphine FAVIER SOITTOUX	121 VOIX	59,90%
Alexandre KOREIBA	118 VOIX	58,42%
Martial PIOT	118 VOIX	58,42%
Pierre VERNE	117 VOIX	57,92%
Maryvonne LANAUD	113 VOIX	55,94%
Gilles BURE	107 VOIX	52,97%
François GUYON	105 VOIX	51,98%
Corinne ROYER	85 VOIX	42,08%
Cédric CHARPY	76 VOIX	37,62%
Aude CORDIER	76 VOIX	37,62%
Daniel BOILLOT	73 VOIX	36,14%
Aurélien MAIRET	72 VOIX	35,64%
Annie LAMBERT	71 VOIX	35,15%
Josette PERRON	65 VOIX	32,18%
Karine LAURENT	64 VOIX	31,68%
Jean LESVIGNES	64 VOIX	31,68%
Alexandre LUC	63 VOIX	31,19%
Jordan MONMARCHE	58 VOIX	28,71%
Cyrille VAUDEVILLE	38 VOIX	18,81%



# ETAT CIVIL 2014

## NAISSANCES:

OUDET Mathys	07/01/2014
OUDET Nolan	07/01/2014
BREHON BOCKSTAL Aaron, Steve, Jean	20/04/2014
BANZET Morgan, André, Nicolas	14/08/2014
MONNOT Lyly-Ange	21/11/2014
LAMY Yaël	13/12/2014
ROZE Soléane, Linsay	17/12/2014
ALLAIN Raphaël	20/12/2014



08 DECEMBRE 2014 : Mme ROGNON (domiciliée rue Basse) fête ses 100 ans. A cette occasion , le conseil municipal et quelques personnes du village se sont rendu à son domicile pour lui souhaiter son 100ème anniversaire, en lui offrant une très jolie plante et des cadeaux très apprécié de sa part. Après le discours du Maire, les convives ont trinqué à sa santé et en son honneur.



## MARIAGE:

My.abdelaziz EL-HARHOURI et  
Christina TORINESI  
22/02/2014

## DECES:

Guy PERROT	19/03/2014
Michel MOUTOT	01/05/2014
Jeanne PAINGUET (VERNE)	24/06/2014
Maurice GUYOT	23/08/2014
René GAUTHIER	18/10/2014



**COMMUNE DE CHAMPAGNEY****CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2014**

**Présents :** MM Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, Delphine FAVIER SOITTOUX, François GUYON, Claude JOSSERAND, Alexandre KOREIBA, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Martial PIOT, Pierre VERNE  
**Secrétaire de séance :** Mme Maryvonne LANAUD

**COMPTES ADMINISTRATIFS**

Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité par le conseil municipal (le maire ne prend pas part au vote) avec les résultats de clôture suivants :

BUDGET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	ENSEMBLE
PRINCIPAL	121 459.51	- 136 514.04	- 15 054.53
ASSAINISSEMENT	29 878.20	8 006.48	37 884.68
FORET	46 265.94	32 476.23	78 742.17
LOTISST RUE DES CORVEES	0	2 041.00	2 041.00

**COMPTES DE GESTION**

Les comptes de gestion sont approuvés à l'unanimité par le conseil municipal.

**AFFECTATIONS DES RESULTATS**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reprendre les résultats ci-dessus dans les budgets primitifs 2014.

**TAUX DES 4 TAXES COMMUNALES**

Le CM décide à l'unanimité de modifier comme suit les 4 taxes communales

	TAUX 2013	TAUX 2014
Taxe habitation	23.00 %	21.00 %
Taxe foncier bâti	16.50 %	14.50 %
Taxe foncier non bâti	27.20 %	24.80 %
Cotisation foncière des entreprises	20.00 %	18.00 %

**BUDGETS 2014**

BUDGET PRINCIPAL 2014	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	0	0	136 515	0
Prévisions 2014	275 180	275 180	154 944	291 459
TOTAL	275 180	275 180	291 459	291 459

**ASSAINISSEMENT 2014**

Résultats reportés	0	29 878	0	8 006
Prévisions 2014	56 002	44 350	29 506	21 500
TOTAL	56 002	74 228	29 506	29 506

**BUDGET LOTISSEMENT RUE DES CORVEES 2014**

Résultats reportés	0	0	0	2 041
Prévisions 2014	57 159	60 000	5 000	2 959
TOTAL	57 159	60 000	5 000	5 000

**DESIGNATION DES DELEGUES :**

- **Garant forêt :** MM Noël BARBIER, Claude JOSSERAND, Martial PIOT
- **Commune forestière :** MM Noël BARBIER, Martial PIOT
- **Correspondant défense :** M Gilles BURE
- **Conseil d'école :** M François GUYON, Mme Delphine FAVIER SOITTOUX
- **Commission des impôts :** Membres titulaires : BARBIER Noël, EMERY Patrick, JOSSERAND Claude, PARIS Olivier, LANAUD Maryvonne, VAUDEVILLE Cyrille, CHARPY Cédric, MONMARCHE Jordan, LUC Alexandre, MAIRET Aurélien, DUREY Daniel, BACHELU Jean-Michel et membres suppléants : BURÉ Gilles, PIOT Martial, GUYON François, FAVIER SOITTOUX Delphine, PAVESI Gilbert, LAMBERT Annie, ROYER Corinne, LAURENT Karine, PERRON Josette, CORDIER Aude, BONVALOT Gérard, BOURCET Jean-Claude.
- **Commission aménagement du territoire**

Les propriétaires titulaires : MM VERNE Boris, EMERY Patrick, DUTARTRE Fabien ; Les propriétaires suppléants : MM BIDEAUX Dominique, Monsieur DUREY Daniel ; Le représentant du conseil municipal titulaire : Monsieur BARBIER Noël ; Les conseillers suppléants : MM JOSSERAND Claude, PARIS Olivier ; Les propriétaires forestiers titulaires : MM COUTURIER, BURE Gilles ; Les propriétaires forestiers suppléants : MM SAGET Henri, DUREY Jean-Claude.

- **Commission appel d'offre :** président : M Pierre VERNE et représenté par M Olivier PARIS. Délégués titulaires : MM Martial PIOT, Patrick EMERY, Noël BARBIER et délégués suppléants : MM Alexandre KOREIBA, Gilles BURÉ, Claude JOSSERAND.

**ELECTIONS DELEGUES**

- **REFERENT SICTOM ZONE DE DOLE :** Noël BARBIER
- **S.I.A.E.R. :** Boris VERNE – Patrick EMERY
- **S.I.E.A. :** Pierre VERNE – Christian FAIVRE
- **SIDEC :** Alexandre KOREIBA
- **CCAS :** Alexandre KOREIBA, Claude JOSSERAND, Martial PIOT, François GUYON

**CONVENTION DDT**

Le conseil municipal décide à l'unanimité, d'accepter la convention concernant la mise à disposition des services de l'État pour l'instruction des demandes de permis, de déclarations préalables et de certificats d'urbanisme relatives à l'occupation du sol.

**PETITION DU CONSEIL GENERAL DU JURA**

Le conseil municipal décide à l'unanimité, de soutenir la pétition des agents et demande le maintien des centres d'exploitations routiers départementaux pour conserver un service public de proximité.

L'ordre du jour est terminé, la séance est levée à 23 heures.

Présents : MM, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, François GUYON, Claude JOSSERAND, Alexandre KOREIBA, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Martial PIOT, Delphine SOITTOUX, Pierre VERNE

Excusé : M Noël BARBIER (pouvoir à Pierre VERNE)

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne LANAUD

### **INDEMNITE DU RECEVEUR**

Le conseil décide, à l'unanimité, de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et lui accorde l'indemnité de conseil au taux de 50 % par an.

### **INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

Le conseil décide à l'unanimité de fixer l'indemnité du maire à 14% de l'indice 1015 (532 €/mois), celle du 1<sup>er</sup> adjoint à 4% de l'indice 1015 (142€/mois), et celles du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> adjoints à 2.5% de l'indice 1015 (95 €/mois)

### **DELEGATIONS AU MAIRE**

Le conseil décide, à l'unanimité, de déléguer au maire pour la durée de son mandat les pouvoirs suivants :

- D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux.
- De fixer dans les limites déterminées par le conseil municipal, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies communales et autres lieux publics et d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal.
- De prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux et des accords cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- De décider de la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.
- De passer les contrats d'assurances ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière.
- D'accepter les dons et legs qui ne seront grevés ni de conditions, ni de charges.
- De décider de l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4600 euros.
- De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.
- De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme.
- De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal.
- De donner, en application de l'article L 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local.
- De signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L 332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux.

### **PROGRAMME DE TRAVAUX FORESTIERS**

Les conseillers acceptent à l'unanimité le programme tel que proposé par l'ONF.

### **VENTE DE BOIS**

Le conseil décide, à l'unanimité, de vendre à M Jean-Luc THORET le bois de la PF n°1 AF pour un montant de 8.25 € le stère et à M Martin DENIS l'article 41 à 15.11€ le stère et l'article 42 à 10.11 € le stère.

### **COMITES CONSULTATIFS**

Le conseil décide de créer les comités consultatifs suivants: pilotage de projets culturels, rédaction du bulletin municipal, centenaire de la guerre 1914-1918, réhabilitation de l'ancienne mairie-école et projet éolien

Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie avant le 31 mai 2014.

### **QUESTION DIVERSES :**

- **AMENAGEMENT DU PETIT RUISSEAU DE VUILLENEUVE** : Concernant cet aménagement, le maire, le 1<sup>er</sup> adjoint et M Patrick EMERY iront à la réunion à PAGNY LE CHATEAU pour étudier la restauration de ce petit ruisseau.
- **TRAVAUX DANS LE PUIT N°1 DU PATIS** : A la suite des pannes consécutives, le conseil municipal décide de changer l'ordinateur et les sondes pour un montant de 3 150 € HT.
- **CONTRIBUTION SIAER** : Le conseil décide à l'unanimité de financer la participation annuelle d'un montant de 3 798.87€ à l'aide de ressources non fiscales.

L'ordre du jour est terminé, la séance est levée à 22 H 40.

Présents : MM Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Claude JOSSERAND, Alexandre KOREIBA, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Pierre VERNE

Excusés : MM Patrick EMERY (pouvoir à Alexandre KOREIBA), François GUYON (pouvoir à Noël BARBIER), Delphine SOITTOUX (pouvoir à Pierre VERNE), Martial PIOT (pouvoir à Gilles BURÉ).

Secrétaire de séance : M Alexandre KOREIBA

### **ELECTRIFICATION RUE DES CORVEES**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité le projet de convention entre la commune et le SIDEC pour la réalisation de branchements électriques et téléphoniques pour le futur lotissement des Corvées. Il prend note que le montant total des travaux sur le réseau électrique s'élève à 14784.95 € HT pour une participation communale de 8747.48 €.

Les travaux de génie civil (France Telecom) d'un montant de 3745.18 € sont à la charge de la commune.

### **VALIDATION APPEL D'OFFRES POUR TRAVAUX RUE DES CORVEES**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider l'avis de la commission d'appel d'offres et de retenir l'entreprise MONTHOLIER TP pour la viabilisation de 5 parcelles rue des Corvées. Le montant du devis s'élève à 36 009.00 € HT.

### **EMPRUNT POUR VIABILISATION PARCELLES RUE DES CORVEES**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de souscrire un emprunt de 50 000 € pour la viabilisation des parcelles rue des Corvées, auprès de la banque la mieux placée.

### **COMMISSION DU CENTENAIRE DE LA GUERRE 14/18**

Pour organiser une commémoration, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de créer une **commission du centenaire**, avec pour objectif la préparation de la cérémonie du 11 novembre 2014. Une réunion publique sera organisée le mardi 24 juin 2014 à 20 h à la mairie de Champagny.

### **ETUDE DE LA POSE DE 2 RADARS PEDAGOGIQUES**

Pour mieux sécuriser la circulation dans le village (départementale 112), le conseil municipal, envisage d'installer 2 radars pédagogiques. Monsieur KOREIBA a été chargé d'étudier ce dossier et les propositions de plusieurs installateurs.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- RUPTURE D'ECLAIRAGE PUBLIC : pour des raisons écologiques et économiques, le conseil municipal décide de procéder à une période d'essai d'extinction nocturne entre 23 h 30 et 6 h à titre expérimental de 6 mois à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2014.

- CONTRAT A DUREE DETERMINEE : le conseil municipal décide d'ouvrir un poste en CDD pendant l'été.

- INSCRIPTIONS RENTREE SCOLAIRE : l'inscription des enfants à la maternelle aura lieu le samedi 14 juin 2014 de 10 h à 11 h.

L'ordre du jour est terminé, la séance est levée à 21 heures 30

Présents : MM Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Claude JOSSERAND, Alexandre KOREIBA, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Delphine SOITTOUX, Pierre VERNE.

Absents : MM Patrick EMERY, François GUYON, Martial PIOT.

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne LANAUD

### **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX**

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide les 2 conventions de mise à disposition de locaux communaux à l'association « les Fripouilles » et à l'association « Champagney loisirs et culture au féminin ».

### **RAPPORT DU SYDOM**

Le rapport 2013 du SYDOM a été commenté par M Noël BARBIER. Un exemplaire est disponible en mairie pour consultation.

### **PRET COURT TERME POUR TRAVAUX D'EXTENSION DE LA RUE DES CORVEES**

A la suite de l'aménagement de la rue des Corvées et en vue de viabiliser 5 parcelles, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'emprunter la somme de 50 000 € sur 36 mois pour la réalisation de ces travaux et retient le Crédit Agricole pour ce financement.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- RENOUVELLEMENT CUI : vu la possibilité de renouveler le contrat CUI de M Ludovic GUELOT, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ce renouvellement pour 1an.

- MOTION DE L'AMF : le conseil municipal après avoir pris connaissance de la motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de soutenir cette motion.

- FORET : le responsable de la forêt fait le point sur les travaux et les évènements forestiers. Il informe que Mme Maryline GORDA a fait la meilleure offre pour la vente des 10 stères de bois façonné. Il rappelle que la liste des affouagistes sera affichée jusqu'au 30 août 2014.

L'ordre du jour est terminé, la séance est levée à 22 heures.

Présents : MM Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, François GUYON, Claude JOSSERAND, Alexandre KOREIBA, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Martial PIOT, Delphine SOITTOUX, Pierre VERNE.

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne LANAUD

#### **DESTINATION DES COUPES 2015**

Sur proposition de l'O.N.F, le conseil municipal décide à l'unanimité, la délivrance aux affouagistes des parcelles forestières 34, 43, 55 et 27af et la vente aux adjudications générales des parcelles forestières 60, 34, 43, 55 et 27af. Les parcelles forestières 60 et 12 seront vendues en grumes et taillis.

#### **TAXE D'AFFOUAGE**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide qu'un acompte de 20 € devra être remis par chaque affouagiste au moment de la délivrance de son lot. Le tarif pour la délivrance du solde des parcelles 11,21 et 44 sera de 1 € le stère. La parcelle 62 sera à 4 € le stère.

#### **VALIDATION DES STATUTS DU SYNDICAT DES EAUX**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les statuts du syndicat des eaux.

#### **MISE EN PLACE DE LA TAXE D'AMENAGEMENT**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de mettre en place la taxe d'aménagement à 3.5%.

#### **ACHAT PARCELLE ZS 85**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acheter la parcelle ZS 85 (Les Corvées) à l'Association Foncière de CHAMPAGNEY pour un montant de 100 €.

#### **DEFINITION COUT HORAIRE DE L'UTILISATION DU TRACTEUR**

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le coût d'utilisation du tracteur à 30 € par heure.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- ECLAIRAGE PUBLIC : le conseil municipal décide de demander un devis au SIDEC, pour le renouvellement de l'éclairage public.
- 11 NOVEMBRE 2014 : Cérémonies à 10 heures à l'allée du souvenir et à 11 heures au Monument aux Morts.
- VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL : les vœux du maire et de son conseil municipal auront lieu le samedi 3 janvier 2015 à 17h30 à la salle de la mairie.
- CONSEIL D'ECOLE : le prochain conseil d'école aura lieu le 6 novembre 2014.
- BULLETIN : une équipe commence à travailler sur le bulletin municipal 2014.

L'ordre du jour est terminé, la séance est levée à 22 heures 20.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2014

Présents : MM Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Claude JOSSERAND, Alexandre KOREIBA, Olivier PARIS, Martial PIOT, Delphine SOITTOUX, Pierre VERNE.

Excusés : MM Patrick EMERY (pouvoir à Noël BARBIER), Maryvonne LANAUD (pouvoir à Alexandre KOREIBA).

Absent : M François GUYON

Secrétaire de séance : Mme Delphine SOITTOUX

### **RETROCESSION GESTION ET FONCTIONNEMENT DE LA HALTE GARDERIE LA NOUNOURSERIE SITUÉE A MOISSEY**

Au vu de la délibération de la communauté de communes Nord-Ouest Jura, du 12 novembre 2014, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accepter la rétrocession de la compétence de la gestion et du fonctionnement de la halte-garderie située à Moissey aux communes du territoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

### **TARIF DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer le tarif de la redevance comme suit : part fixe à 84€ et prix au mètre cube à 1,00 €, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

### **FIXATION DES PRIX DE VENTE DES PARCELLES RUE DES CORVEES**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer le prix de vente des parcelles rue des Corvées comme suit : lot n°1 : 19 166.66 € HT soit 23 000 € TTC, lot n°2 : 20 833.33 € HT soit 25 000 € TTC, lot n°3 : 22 500.00 € HT soit 27 000 € TTC, lot n°4 : 24 166.66 € HT soit 29 000 € TTC, lot n°5 : 19 166.66 € HT soit 23 000 € TTC.

### **POSITION A PRENDRE SUITE AU REJET DE LA REQUETE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF, CONTRE L'ARRETE DE MONSIEUR LE PREFET POUR L'INTEGRATION DE CHAMPAGNEY A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES NORD OUEST JURA**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de faire appel à la cour d'appel de NANCY de la décision de la requête du tribunal administratif de Besançon du 13 novembre 2014.

### **DESTRUCTION DE LA TONDEUSE AUTOPORTEE**

La tondeuse autoportée KHUN n°117593 de la commune, est hors service depuis le 30 juin 2014, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de la retirer de l'inventaire, de dénoncer son contrat d'assurance et de la détruire.

### **VALIDATION DE L'APPEL OFFRES DOSSIER DE PLANTATION DE CHENES DANS P.F.1-3-42-50**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider l'avis de la commission d'appel d'offres et de retenir l'Office National des Forêts (ONF de Dole) pour les travaux de plantation de chênes dans P.F. 1-3-42-50. Le montant du devis s'élève à 17 268 € HT.

### **DECISION MODIFICATIVE N° 02 BUDGET FORET**

Le conseil décide à l'unanimité la modification budgétaire suivante :

DESIGNATION	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D 011 charges à caractères générales	8 000 €			
D 022 dépense imprévues	2 000 €			
D 6215 personnels affectés par collectivité		15 500 €		
R 7022 coupes bois				5 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 000 €</b>	<b>15 500 €</b>		<b>5 500 €</b>

### **QUESTIONS DIVERSES**

- VŒUX DU MAIRE ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX : les vœux du maire et de son conseil municipal auront lieu le samedi 3 janvier 2015 à 17h à la salle de la mairie.

L'ordre du jour est terminé, la séance est levée à 22 heures.

# TRAVAUX EN 2014



**AVRIL:** Réparation du tuyau d'alimentation de la fontaine de la TUILERIE.



**AVRIL:** Stabilisation des accotements de la TUILERIE par Stéphane DUREY , Martial et Gilles .





**MAI:** Remise en forme des fossés sur la route de NILIEU par l'entreprise MONTHOLIER.....



... Et construction de ponts.



**MAI:** Suppression des 2 tilleuls devant le cimetière.



**19 AOUT:** Viabilisation du lotissement  
« les Corvées » par l'entreprise  
MONTHOLIER.



**29 SEPTEMBRE:** Tous les réseaux secs ( EDF, TELEPHONE ... ) sont réalisés par  
l'entreprise DEMONGEOT.

**28 NOVEMBRE:** Réalisation à proximité du pont de la rue Basse , d'une sortie d'aqueduc par l'entreprise MONTHOLIER.

**01 DECEMBRE :** Fin des travaux de viabilisation du lotissement « les Corvées » par l'entreprise MONTHOLIER, réalisation des emplacements de stationnements, des trottoirs et d'un bi-couches.



## NUMEROS DE TELEPHONES UTILES



POMPIERS



17 ou 03 84 70 20 35



SANS ABRI

**Syndicat**  
Intercommunal

**des Eaux**

03 84 70 34 38

FEMMES BATTUES 3919

ENFANTS DISPARUS 116 000

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS 3939

# NOTRE FORET

## TRAVAUX D'INVESTISSEMENT EN FORET:

Préparation de 11 Ha pour la plantation de 10500 chênes et fruitiers .

( Pommiers , poiriers et merisiers ).

## TRAVAUX D'AMENAGEMENT.

Remise en forme des fossés existants.

Préparation du terrain dans les parcelles 1/3/42 et 59.

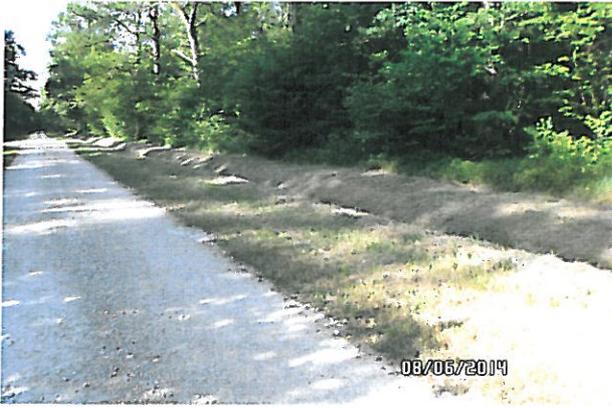
Balissage ( avec l'aide de l'O.N.F. ) , sous-solage sur les 11 Ha par les employés communaux et arasement des souches à la vrille par l' entreprise GEAY de SOISSONS.

La pose d'aqueducs pour l'écoulement de l'eau a été faite par les employés communaux et Stéphane DUREY.

Un appel d'offres a été lancé et ces parcelles seront plantées dans l'hiver 2014/2015.



**LE NETTOYAGE DES PLANTATIONS** en pousse est réalisée par les employés communaux dans les parcelles 7/18/27/37/39 et 56 sur une surface de 20 Ha . Des merisiers ont subi une taille dans la parcelle 56. L'entretien des chemins forestiers est fait par Pascal et Ludovic, les accotements sont fauchés par la commune, les talus entretenus par Mr MARTIN d' AUXONNE et les lignes sont nettoyées par les chasseurs.



### **VENTES DE BOIS:**

Les grumes des parcelles 4/54/62 et 63 sont vendues à MANZONI ,GENET et VUITTON pour la somme de 47000 euros et le bois de chauffage à BONNAVENTURE et MARTIN pour la somme de 21000 euros.



Ventes de bordures de taillis abattu au sécateur hydraulique à E.D.E.

### **AFFOUAGE:**

La saison 2013/2014 n'est pas terminée et la suivante est déjà là.

Les parcelles 21 et 62 et le solde des parcelles 11 et 44 sont prévues pour nos 25 affouagistes contre 40 la saison dernière. Le prix du stère est de 1 euro dans les éclaircies et 4 euros pour les têtes de chênes.

Comme en 2013 ,chaque affouagiste a dû présenter une attestation d'assurance responsabilité civile en mairie et un chèque de 20 euros à l'ordre du trésor public qui sera déduit du total de sa portion après cubage.

# ASSOCIATIONS

A.C.C.A. La Bruyère de Champagny

97 personnes avaient répondu à l'invitation et se sont régalées autour d'un menu où le gibier était roi à l'occasion du repas de l'ACCA de Champagny au restaurant Maldant-Pecou à Perrigny le Dimanche 09 Mars .



19 octobre : Découverte de la chasse pour 8 personnes.

Le samedi 25 Octobre en début d'après-midi, Frédéric, Gilbert, Hubert et quelques autres avaient allumé le feu d'un grand barbecue pour cuire à la broche un sanglier de 70 kg. 80 convives se sont retrouvées dans la salle communale pour un repas amical de l'ACCA de Champagny.



## Association Champagney Loisirs et Culture au Féminin



En mars 2014, à l'initiative de plusieurs femmes de la commune, a été créé l'Association Champagney Loisirs et Culture au Féminin (ACLCF). L'association a pour objet de développer la vie amicale et culturelle des habitantes, animées du même désir d'enrichir leurs connaissances et de découvrir de nouveaux horizons dans un cadre convivial. Une trentaine d'adhérentes ont répondu présent dans les mois suivants la création de l'ACLCF.

Le projet d'activités est composé d'abord de différents ateliers : loisirs créatifs, arts du fil, arts de la table et initiation aux outils numériques. Les adhérentes se réunissent, selon un planning établi, une à deux fois par semaine au sein des ateliers décrits précédemment. L'association organise et participe également aux différents événements culturels de la commune. En juin 2014 l'association organise « Promenade à Champagney » qui a réuni 60 personnes. Les participants ont découvert l'histoire de la commune lors d'une promenade pédestre animée par le maire, puis ont partagé un repas convivial préparé par les adhérentes. Pour célébrer Noël, l'ACLCF a également décoré une Crèche et organisé une Veillée de Noël dans l'église de la commune. Lors d'une cérémonie familiale et discrète, les participants ont pu partagé un moment agréable rempli de lectures de textes sacrés, chants et musiques de Noël.

Les différents succès de l'ACLCF en 2014 enchantent ses adhérentes qui planifient encore plus de succès et beaucoup de nouvelles adhésions en 2015.

Contact : ludakoreiba@yahoo.fr



## INFOS DIVERSES EN 2014

**JANVIER:** Vœux de Mr le Maire et de son conseil municipal dans la salle de la mairie, suivi d'un pot de l'amitié, et de la dégustation de la galette des rois.



**MARS:** Travaux de terrassement de l'allée du souvenir.



Et en **avril** . . . . .

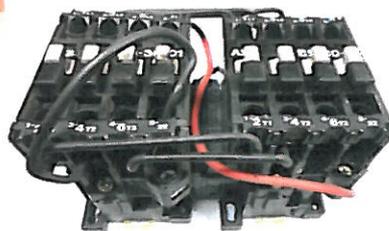
- . . . Plantation de 15 arbres (14 érables et un chêne ) par Pascal, Ludovic, Noël, Alexandre, Gilles et Olivier.



Et pose des tuteurs en juin.



**JUILLET:** Remplacement du relais de mise en marche des cloches par la société BODET.



**JUILLET:** Extinction partielle de l'éclairage public de 23h00 à 6h00 .



**SEPTEMBRE:** Fauchage des berges du Nacey par Mr MARTIN d'AUXONNE.

**OCTOBRE:** Pose de points géodésiques sur certains bâtiments par l'I.G.N.

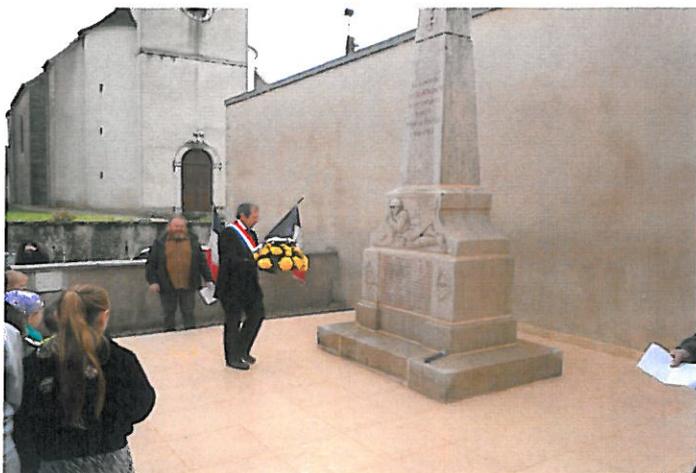


**SICTOM DE DOLE :**  
PENSEZ A VENIR CHERCHER VOTRE BADGE D'ACCES EN DECHETTERIE , A LA MAIRIE DE CHAMPAGNEY, AUX HEURES D'OUVERTURE .      MERCI

**11 NOVEMBRE:** Inauguration de l'allée du souvenir en lisière du « Buisson Corbot » en présence d'une soixantaine de personnes.



Et pose de 15 plaques commémoratives au pieds de 14 érables et un chêne.



**11 NOVEMBRE:** Cérémonie devant le monument aux morts, avec la présence d' un détachement du 511ème Régiment du train, une représentation des pompiers de Thervay, le directeur du pôle scolaire de Dammartin entouré d'une classe d'élèves, le représentant cantonal du souvenir français , du Président du syndicat des eaux et d'une centaine de personnes.

# L'EXPOSITION DU CENTENAIRE

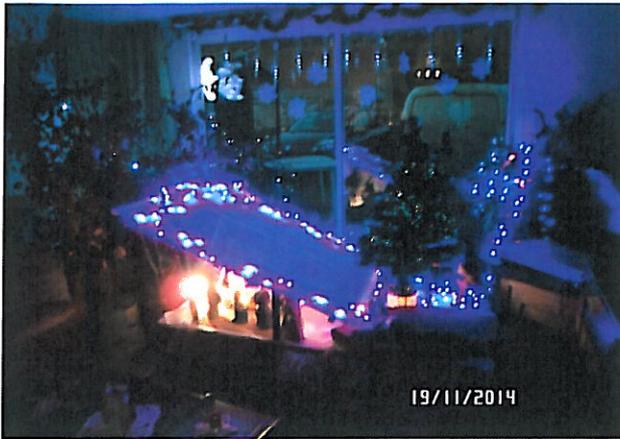


TOUTE L'EXPOSITION SE TROUVE  
SUR LE SITE DE LA COMMUNE DE  
CHAMPAGNEY.



MERCI à toutes les personnes de Champagny qui ont mis à disposition tous les objets, documents, pour cette exposition réalisée grâce au travail de Sandrine, Olivier, Noël et Gilles.

## LA CRECHE DE « LA FERME DE LA FORET » A NILIEU/CLERY



A voir en Décembre et Janvier au hameau de Nilieu / Cléry à la Ferme de la Forêt , une crèche réalisée par Annick .

Et si pour les fêtes ou une autre occasion, vous avez une envie de volaille , un grand choix vous sera proposé par Jean Philippe et Annick.



SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNEY

[www.champagneymairie.com](http://www.champagneymairie.com)

Les visites sur le site de la commune ont progressées de +71% en 2014 par rapport à 2013.

Merci à tous les visiteurs .